

P REMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

LES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN JUIN 2001*

Pour la première fois depuis deux ans, l'indicateur des tensions du marché du travail, mesurées par le rapport du flux des offres enregistrées par l'ANPE sur celui des demandes enregistrées, baisse : il passe de 0,9 à 0,8 quand on compare les premiers semestres 2000 et 2001. Cette évolution résulte avant tout d'un fléchissement des offres d'emploi. Le nombre de demandeurs n'a vu son effectif se réorienter à la hausse que depuis mai. Ainsi l'écoulement des demandes d'emploi reste élevé au premier semestre 2001. Par domaine professionnel, c'est pour **le BTP** que ce retournement semble le plus marqué. On le constate ensuite, mais plus faiblement, pour **le transport, la communication, l'électricité-électronique et le commerce** et aussi pour **les industries de process** malgré l'augmentation de l'offre. Par contre la situation est stable pour **les ingénieurs et cadres de l'industrie, les métiers de la recherche et la santé**.

Les résultats
par grands domaines professionnels *

	Emploi en mars 2001 ⁴ (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en mars 2001 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre juin 2000 et juin 2001 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEF en juin 2001 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre janv. 2001 et juin 2001 par rapport à celles enregistrées sur la même période 1 an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées de janv. à juin 2001 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							Janv. 2000 à juin 2000	Janv. 2001 à juin 2001
Agriculture, marine, pêche	411	13	-4	64	0	14	1,8	1,6
Bâtiment, travaux publics	1 577	9	-12	69	-21	45	1,1	0,8
Électricité, électronique	297	6	-6	67	-6	39	1,1	1,0
Mécanique, travail des métaux	1 313	7	-10	70	-2	45	1,0	1,0
Industries de process	1 134	6	2	63	1	31	1,0	0,9
Industries légères (bois, indust. graphiques)	481	14	-13	60	-8	49	0,6	0,6
Maintenance	628	7	-7	69	-5	57	0,9	0,9
Ingénieurs et cadres de l'industrie	151	8	-5	64	7	77	0,6	0,6
Tourisme et transports	1 838	11	-6	65	-7	42	1,0	0,9
Gestion, administration	2 406	14	-8	63	-1	48	0,6	0,6
Informatique	436	4	4	66	5	82	1,4	1,4
Études et recherche	258	4	-10	68	-6	86	0,4	0,4
Banques et assurances	547	3	-5	64	-3	67	1,1	1,0
Commerce	2 268	14	-8	63	-5	55	0,8	0,7
Hôtellerie, restauration, alimentation	797	13	-13	72	-5	49	1,7	1,6
Serv. aux particuliers (empl. familiaux, sécurité,...)	2 542	16	-11	59	-2	49	0,6	0,6
Communication, information, spectacles	358	29	-9	57	-4	13	0,9	0,7
Santé, action sociale, culturelle et sportive	1 616	5	-8	68	1	40	1,1	1,1
Ensemble	19 060	11	-9	64	-5	45	0,9	0,8

* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métier utilisées. Les indicateurs des colonne 4 à 8 du tableau sont essentiellement construits à partir des flux. Ils ne disent rien sur les conditions concrètes de recrutement rencontrées par les acteurs.



Les résultats par famille professionnelle *

Primaire - Secondaire

	Emploi en mars 2001 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en mars 2001 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre juin 2000 et juin 2001 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEEM en juin 2001 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre janv. 2001 et juin 2001 par rapport à celles enregistrées sur la même période 1 an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées de janv. à juin 2001 (en %)	Janv. 2000 à juin 2000	Offres enregistrées sur demandes enregistrées Janv. 2001 à juin 2001
Agriculture, marine, pêche								
Maraîchers, jardiniers	305	15	-3	63	0	13	2,1	1,9
Techniciens et cadres de l'agriculture	66	9	-5	72	-2	63	0,3	0,3
Marins, pêcheurs	40	7	-6	69	9	33	0,4	0,4
Bâtiment, travaux publics								
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	165	17	-11	69	-21	40	1,2	0,9
Ouvriers qualifiés des travaux publics	94	5	-20	66	-25	39	1,6	1,2
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	305	7	-15	70	-29	50	1,5	1,1
Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second œuvre	119	18	-9	68	-9	46	0,7	0,6
Ouvriers qualifiés du bâtiment, second œuvre	517	9	-13	70	-21	43	1,0	0,8
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	55	7	-7	70	-14	41	1,3	1,0
Techniciens du bâtiment et des travaux publics	136	7	-9	68	-14	59	0,8	0,7
Cadres du bâtiment et des travaux publics	188	4	-5	65	-15	75	0,5	0,4
Électricité, électronique								
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	64	7	3	64	-12	27	1,1	0,8
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	92	12	-8	67	-2	34	1,0	1,0
Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité	141	2	-7	73	-10	55	1,4	1,3
Mécanique, travail des métaux								
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement de métal	73*	22	-12	68	5	39	0,6	0,6
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	173	6	-14	70	3	47	1,2	1,2
Ouvriers qualifiés travaillant par formatage de métal	141	4	-17	72	-12	40	1,3	1,2
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	221	6	7	66	16	29	1,1	0,9
Ouvriers qualifiés de la mécanique	231	7	-8	67	-1	38	1,3	1,2
Ouvriers de la réparation automobile	227	9	-16	73	-13	62	0,9	0,8
Techniciens, agents de maîtrise des industries mécanique	246	2	-7	72	-2	60	1,3	1,2
Industries de process								
Ouvriers non qualifiés des industries de process	388	11	7	60	5	22	1,1	0,9
Ouvriers qualifiés des industries de process	456	3	-4	65	-7	43	1,4	1,2
Techniciens, agents de maîtrise des industries de process	290	3	-12	72	7	62	0,5	0,5
Industrie légères (bois, industries graphiques)								
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	64	22	-13	57	0	39	0,4	0,5
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	151	19	-15	57	-12	50	0,5	0,5
Ouvriers non qualifiés du bois	39	3	-8	65	-2	42	3,0	2,5
Ouvriers qualifiés du bois	71	13	-11	71	-5	51	0,9	0,9
Ouvriers des industries graphiques	95	9	-11	61	-11	53	0,7	0,6
Tech., agents de maîtrise des ind. légères et graphiques	61	6	-6	61	-24	70	0,6	0,4
Maintenance								
Ouvriers qualifiés de la maintenance	359	6	-10	68	-6	49	0,9	0,9
Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance	269	9	-5	71	-4	63	0,9	0,9
Ingénieurs et cadres de l'industrie								
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	151	8	-5	64	7	77	0,6	0,6
Tourisme et transports								
Ouvriers non qualifiés de la manutention	419	14	-7	64	-7	22	1,0	0,8
Ouvriers qualifiés de la manutention	402	12	-5	62	-3	37	0,9	0,8
Conducteurs d'engins de traction et de levage	43	4	-13	69	-18	31	1,3	0,9
Conducteurs de véhicules	716	9	-7	66	-10	55	1,2	1,0
Agents d'exploitation des transports	88	5	1	66	6	66	1,0	1,0
Agents adm. et commerciaux du tourisme et des transports	118	10	-3	68	0	65	0,7	0,6
Cadres des transports et navigants de l'aviation	52	5	-3	59	-15	86	0,3	0,2

* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.

Les résultats par famille professionnelle * (suite)

Tertiaire

	Emploi en mars 2001 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en mars 2001 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre juin 2000 et juin 2001 (en %)	Taux d'écoulement sur 1 an des DEEM en juin 2001 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre janv. 2001 et juin 2001 par rapport à celles enregistrées sur la même période 1 an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées de janv. à juin 2001 (en %)	Janv. 2000 à juin 2000	Offres enregistrées sur demandes enregistrées Janv. 2001 à juin 2001
Gestion, administration								
Secrétaires	671	20	-10	63	-6	58	0,5	0,5
Comptables	408	3	-13	68	17	56	0,9	1,0
Employés administratifs d'entreprises	541	22	-8	60	2	33	0,8	0,8
Secrétaires de direction	76	28	-3	65	-9	63	0,4	0,3
Tech. des services administratifs, comptables et financiers	279	3	-7	69	13	58	0,7	0,8
Cadres administratifs, comptables et financiers	431	6	-1	63	2	73	0,5	0,5
Informatique								
Informaticiens	436	4	4	66	5	82	1,4	1,4
Études et recherche								
Personnels d'études et de recherche	258	4	-10	68	-6	86	0,4	0,4
Banques et assurances								
Employés et techniciens de la banque	224	3	-5	68	18	60	0,9	1,0
Employés et techniciens des assurances	160	3	-7	63	-20	70	1,9	1,4
Cadres de la banque et des assurances	164	3	-4	58	-13	87	0,8	0,6
Commerce								
Caissiers, employés de libre service	283	21	-7	63	2	29	1,3	1,2
Vendeurs	814	19	-10	64	-7	60	0,6	0,6
Représentants	463	9	-8	64	-15	88	0,9	0,8
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	336	2	-9	66	-9	80	0,9	0,8
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	373	14	0	59	-1	86	0,4	0,3
Hôtellerie, restauration, alimentation								
Bouchers, charcutiers, boulangers	229	5	-19	75	-13	66	1,5	1,4
Cuisiniers	213	12	-11	73	-8	48	1,9	1,7
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	355	18	-12	71	-3	47	1,7	1,6
Services aux particuliers								
Coiffeurs, esthéticiens	168	11	-13	68	0	70	0,8	0,8
Employés de maison	281	33	-11	56	5	55	0,3	0,3
Assistants maternels	643	12	-10	60	1	63	0,3	0,3
Agents de gardiennage et de sécurité	228	17	-7	59	9	52	1,1	1,2
Agents d'entretien	1 071	15	-11	59	-9	39	0,8	0,7
Employés des services divers	152	3	-12	60	-4	58	2,0	2,0
Communication, information, spectacles								
Profes. de la communication et de la documentation	159	16	2	59	-15	68	0,3	0,2
Professionnels des arts et des spectacles	199	36	-11	56	-2	8	1,1	0,9
Santé, action sociale, culturelle et sportive								
Aides-soignants	383	2	-18	74	6	42	0,7	0,7
Infirmiers, sages-femmes	424	1	-9	75	-10	59	1,8	1,8
Professions para-médicales	279	4	-12	68	11	63	0,6	0,7
Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive	530	12	-6	66	1	35	1,2	1,1
Enseignement, formation								
Formateurs, recruteurs	161	11	-2	58	-1	59	0,6	0,6

* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.

Définitions des nomenclatures, des sources et des indicateurs

LES FAMILLES PROFESSIONNELLES

L'approche métier a été adoptée pour analyser la rencontre entre offreurs et demandeurs d'emploi. L'INSEE utilise dans ses enquêtes la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (la PCS). L'ANPE a recours à une autre nomenclature plus opérationnelle, fondée sur une définition des métiers en termes de compétence, le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (le ROME), qui lui permet de classer les offres et les demandes d'emploi. Pour pouvoir simultanément comparer et analyser les données par métier de l'emploi et du chômage, la DARES a créé une nomenclature passerelle entre la PCS et le ROME, les familles professionnelles (FAP). Les métiers y sont regroupés en famille professionnelle (au nombre de 84), elles-mêmes rassemblées en grands domaines professionnels (au nombre de 22), comme la construction, la mécanique ou l'informatique. Quelques familles professionnelles ne sont pas prises en compte ici, en particulier celles qui relèvent principalement de la fonction publique et celles constituées essentiellement de professions libérales ou de travailleurs indépendants. Elles se répartissent dans quatre domaines et douze familles professionnelles. C'est pourquoi l'emploi total du tableau 1 est sensiblement différent de la population active occupée qui était de 23,5 millions de personnes en mars 2000.

LES SOURCES

• L'enquête Emploi de l'INSEE

L'Enquête Emploi est réalisée, chaque année, par l'INSEE, en principe en mars, auprès d'un échantillon de 75 000 ménages. La population visée est celle des individus de 15 ans ou plus, appartenant ou rattachés à des ménages ordinaires.

• Les données du marché du travail (DEFM et offres d'emploi)

Sous-produit de la gestion administrative de la liste des demandeurs d'emploi, l'Agence comptabilise les demandes d'emploi et les offres d'emploi en flux (enregistrées ou sorties au cours d'une période) et en stock (en fin de mois).

Pour les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM, données en stock) on a retenu l'ensemble des catégories 1 2 et 3. La catégorie 1 regroupe les personnes inscrites à l'ANPE disponibles, déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée et n'ayant pas exercé une activité de plus de 78 heures dans le mois. Les catégories 2 et 3 regroupent les demandeurs ayant les mêmes caractéristiques que les précédents sauf qu'ils recherchent un emploi à temps partiel ou un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier.

LES INDICATEURS

- **Emploi** : il s'agit des personnes en emploi (apprentissage inclus) au moment de la dernière enquête Emploi (mars 2001).
- **Taux de demande d'emploi** : $\text{DEFM} \times 100 / (\text{Emploi} + \text{DEFM})$. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de chômage de la famille professionnelle considérée.
- **Taux d'évolution des demandes** : c'est le taux d'évolution sur 12 mois du nombre de demandeurs d'emploi des catégories 1, 2 et 3.
- **Taux d'écoulement des demandes** : cet indicateur est le complément à 100 du ratio qui rapporte les demandes d'emploi présentes à la fin du trimestre aux demandes d'emploi de la fin du même trimestre de l'année antérieure additionnées des demandes d'emploi enregistrées dans l'année : $[1 - (\text{DEFM}(T) / (\text{DEFM}(T-4) + \text{Demandes d'emploi enregistrées entre (T-4) et T}))] \times 100$. Une valeur élevée de cet indicateur indique qu'une forte proportion des demandes présentes 12 mois auparavant ou entrées dans l'année, est sortie des fichiers de l'ANPE.
- **Taux d'évolution des offres** : il s'agit des flux d'offres enregistrées par l'ANPE aux cours des 6 derniers mois. On rapporte ces offres à celles enregistrées au cours de la même période de l'année antérieure.
- **Part des offres sur CDI ou CDD de plus de 6 mois dans l'ensemble des offres enregistrées au cours des 6 derniers mois** : cet indicateur permet d'apprécier la qualité des offres proposées par l'Agence selon la famille professionnelle.
- **Ratio offres sur demandes enregistrées** : on rapporte d'abord le flux d'offres enregistrées durant les 6 derniers mois aux demandes enregistrées durant la même période. Pour apprécier ensuite l'évolution de ce ratio, on rappelle sa valeur pour la période correspondante de l'année antérieure. Du fait de la forte saisonnalité des variables de flux, les évolutions ne sont en effet significatives que si elles sont estimées sur les mêmes périodes de l'année.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.
Secrétariat de rédaction : Francine Tabaton et Evelyn Ferreira. Maquettistes : Myriam Garric, Daniel Lepasant, Guy Barbut. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : La Documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr>
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 721,55 Francs / 110 Euros. Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.